

PANNEAU ARTICLES MÉTALLIQUES OU MONTRES INTERDITS - P008 Référence : 04241



RESUME

Pictogramme objets métalliques interdits en PVC ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010 codifié P008
- Panneau d'interdiction avec symbole noir, contour et diagonale rouges sur fond blanc
- Version autocollante facile et rapide à appliquer

Renforcez la sécurité au sein de vos locaux en installant des [pictogrammes de sécurité](#) conformes à la réglementation en vigueur.



DECLINAISONS

Dimension	Matière
ø 100 mm	Panneau PVC
ø 150 mm	Panneau PVC
ø 200 mm	Panneau PVC
ø 320 mm	Panneau PVC
ø 420 mm	Panneau PVC
ø 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 420 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 100 mm	Autocollant

∅ 150 mm	Autocollant
∅ 200 mm	Autocollant
∅ 320 mm	Autocollant
∅ 420 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Description du Panneau objets métalliques interdits

Signalez lorsque les objets métalliques sont interdits au moyen du pictogramme articles métalliques interdits conforme à la réglementation. Cette interdiction concerne majoritairement les montres et les clefs mais aussi les téléphones portables.

Ainsi retrouvez aussi notre [panneau téléphone portable interdit](#).

Depuis le 1er janvier 2014, tous les [panneaux de sécurité](#) nouvellement installés doivent être conformes à la norme ISO 7010. Cette norme vise à harmoniser les pictogrammes de sécurité au niveau international pour faciliter leur compréhension.

L'objectif est de réduire au maximum l'usage des mots au profit de symboles pour que les messages transmis soient rapidement et facilement compris et ceci quelle que soit la langue ou le niveau de lecture de la personne qui les voit.

Caractéristiques techniques

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et

alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Dimensions du panneau rond

- ø 100 mm
- ø 150 mm
- ø 200 mm
- ø 320 mm
- ø 420 mm

Pictogramme d'interdiction P008 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant un montre et une clef barrées d'une bande rouge.

Conditions d'utilisation

À fixer à proximité des zones où les objets métalliques sont interdits. Le panneau résiste à un usage intérieur sur le très long terme et à l'extérieur sur le moyen terme.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C. Idéal pour un collage sur machine.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.

Retrouvez également le panneau avec [picto stimulateur cardiaque interdit](#) ou le [panneau implants métalliques interdits](#).